

## Commune VALZIN EN PETITE MONTAGNE

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 juin 2017

convocation du 23 mai 2017

Présents : Gérard CHARRIERE, Thierry COMTE, Cyrille JOURNEAUX, Eric DAVID, Patrick ROULIN, Alain BOROD, Delphine DRAPIER, Lilia CRAUSAZ, Nancy JAHEN, Joëlle JAUD, Jean-Pierre SONEYY, Jean-Louis SARRAN, Michaël MAIRE, Colette VINCENT, Christian OVERRNAY, Damien RONCALLI, Mathieu GROS, Hervé BON, Isabelle PERROD, Xavier DUMONT, Denise VACELET, Pierre MOREY, Pascal BERTHELON, Aurel CHATENET.

Absents excusés: Daniel DUVERNAY, Jean CAILLAT, Gilles GAILLARD, Philippe COMTE, Christophe PAGET.

Absents : Denis BRIDE, Gabriel GUYGRAND, Frédéric LEVEQUE, Jean-Jacques HUVEY.

#### ❖ Proposition des membres de la commission des impôts locaux

Les services fiscaux exigent de toute commune une commission des impôts locaux qui se réunit au minimum une fois par mandature et donne un avis sur l'évaluation des propriétés bâties et non bâties. Cette commission est composée de 6 membres titulaires et de 6 suppléants désignés par les services fiscaux à partir de la liste de 12 titulaires et 12 suppléants proposée par le conseil municipal. Ce dernier valide une liste constituée des membres de la commission de chacune des communes historiques.

#### ❖ Autorisation par convention de réalisation d'assainissement non collectif sur le domaine public

Dans de rares cas, les solutions techniques et économiques ne permettent pas à un particulier de réaliser l'assainissement non collectif sur le domaine privé. A titre exceptionnel, une autorisation d'occupation temporaire du domaine public peut être délivrée. Le conseil municipal approuve la convention qui définit les conditions et autorise le Maire à signer les conventions à intervenir si tous les engagements sont respectés.

#### ❖ Adhésion au service informatique du SIEDEC

Le conseil municipal approuve cette adhésion qui permet de bénéficier des logiciels, maintenance, formation et sauvegarde indispensables à la gestion de la commune pour un coût limité

#### ❖ Numérisation des plans du cimetière

La proposition du SIEDEC qui comprend la numérisation de 500 emplacements, le logiciel de gestion et la formation s'élève à 2886 € HT, les données seraient disponibles dans 6 ou 7 mois. Le conseil municipal approuve le devis.

#### ❖ Ventes groupées par l'ONF

A l'initiative des 2 gardes forestiers sur le territoire, des petits lots, principalement de feuillus, ont été regroupés pour trouver acheteur. Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec l'ONF et s'interroge sur la pertinence d'adhérer à un syndicat forestier.

#### ❖ Défense incendie AGEA MONTADROIT CHATONNAY

Les installations ont été vérifiées, les quelques aménagements nécessaires sont approuvés par le conseil municipal.

#### ❖ Remboursement Orange et divers

Suite à la résiliation d'abonnement, le conseil municipal approuve le remboursement proposé. Il complète la délibération relative aux délégations accordées au Maire par la délégation d'acceptation de remboursement inférieur à 2000 € (les remboursements de sinistre ne sont pas concernés par ce montant).

#### ❖ Cartes jeunes

Le conseil municipal décide de proposer et de financer les cartes jeunes aux jeunes de la commune de 6 ans à la fin de leur scolarité

### ❖ **Indemnisation des élus, modification réglementaire**

L'indemnisation des élus était calculée selon un pourcentage de l'indice 1015. Cet indice représentait l'indice brut terminal de la fonction publique jusqu'en février 2017. L'état ayant modifié les échelles indiciaires, le conseil municipal décide d'indemniser les élus selon le nouvel indice (1022 en 2017). Cette modification entraîne une augmentation d'environ 3.5 € brut par élu.

### ❖ **Maintien et transposition du régime indemnitaire (RIFSEEP)**

Les conseils municipaux des communes historiques avaient accordées un régime indemnitaire à leur agent. Il convient de l'harmoniser et de tenir compte des modifications réglementaires qui instaure une seule nature de prime. Le conseil municipal décide d'instaurer le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel), les montants des différents groupes seront ceux de l'Etat mais auxquels sera appliqué un coefficient permettant de maintenir et/ou unifier le montant de la prime de l'agent.

### ❖ **Remboursement de frais de déplacements**

Le conseil municipal accepte d'indemniser les élus et agents pour des trajets, non défrayés par ailleurs, sur la base de l'indemnisation kilométrique nationale.

### ❖ **Rendus des commissions**

En préparation du conseil municipal, le compte rendu de la commission liée projet de salle communale a été adressé à tous les conseillers municipaux, il était accompagné de photos des salles de THOIRETTE, COISIA et CORNOD. Leur capacité d'accueil, modalités et tarifs de location diffèrent mais leur visite a donné un aperçu des possibilités, voir des contraintes pour l'entretien et permis d'aborder le montant de l'investissement.

Un débat autour de la nécessité de construire une salle, d'organiser un référendum auprès de la population sur le bien-fondé de cette idée, sur le projet d'une construction d'une salle, avec ou sans plan, s'engage.

Après un état des lieux rapides des salles existantes, des projets des communes à l'entour, considérant que la salle peut être considérée comme un élément fédérateur au sein de la commune nouvelle, le conseil municipal demande à cette commission de poursuivre les réflexions.

### ❖ **Question et informations diverses**

- Les parents d'élèves seront informés de l'aboutissement du projet de modifier l'arrêt de bus des transports scolaires. Il serait situé, à la rentrée scolaire 2017-2018, en bas du village de Légna et non plus sur le parking de la mairie.

- La Communauté de Communes de la Région d'Orgelet a mis en place une Halte Répit Accompagnement permettant l'accueil durant quelques heures de malades Alzheimer, des aidants.

- Les bureaux de vote pour les élections législatives du 11 et 18 juin 2017 sont ouverts de 8 à 18 heures. Le conseil municipal valide la planification des tours de garde.

- En mémoire des actions et dévouements de Pierre (dit Paul) BOUQUEROD engagé dans les Forces Navales France Libre dès 1940, une plaque commémorative sera apposée. La cérémonie est prévue le 30 septembre 2017.

- Le foyer rural organise, le 10 juin 2017, sur inscription, une promenade découverte sur le plateau du Martelet commentée par M. Fabien BENNACHO, agent ONF et une soirée festive. Cette manifestation est différente de la conférence et découverte organisé le même jour par Natura 2000 sur le thème des reptiles.

L'ordre du jour étant épuisé le Maire lève la séance à 22 heures 15.